



asset
management

**INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.FR

CPR Actions France

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

PRESENTATION DES ACTEURS

Société de gestion :

CPR Asset Management
90, boulevard Pasteur
75015 Paris

Dépositaire :

CACEIS Bank France
1-3, place Valhubert
75013 PARIS

Commissaire aux Comptes :

Cabinet Mazars
61, rue Henri Régault
92075 La Défense Cedex

Délégataire comptable :

CACEIS Fund Administration
1, place Valhubert
75013 Paris

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Le DICI de votre FCP est annexé au rapport annuel.

Ce document synthétique rappelle l'orientation de gestion de votre FCP, son niveau de risque et de rendement, les frais courants prélevés sur le fonds ainsi que l'historique de ses performances sur 10 ans.

Pour toute demande d'information, contacter CPR Asset Management au numéro suivant : 01.53.15.70.00 .

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Actions France - part Amundi Indicia France

Code ISIN : (D) FR0011354646

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société de Amundi Group

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Actions France - part Amundi Indicia France, vous investissez dans des actions d'entreprises de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à réaliser une performance annuelle moyenne supérieure ou égale à son indice de référence le SBF 120 (cours de clôture et dividendes réinvestis hors avoirs fiscaux), représentatif des principales valeurs françaises, après prise en compte des frais courants.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : euronext.com.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des actions jugées sous-évaluées ou dont le profil de croissance est estimé attractif.

La gestion du portefeuille est orientée vers les actions et autres titres assimilés des grandes et moyennes capitalisations françaises selon une stratégie d'exposition au marché action français qui oscillera entre un minimum de 90% et un maximum de 120% de l'actif net.

Le FCP peut également investir jusqu'à 20 % de son actif net en actions des pays de la zone euro (hors France et hors valeurs étrangères de l'indice de référence).

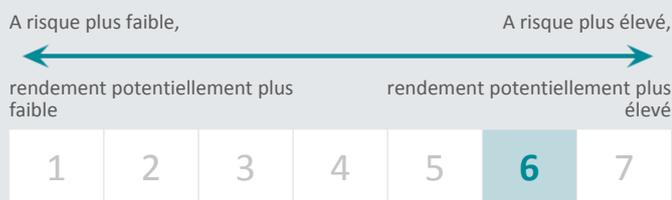
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Actions France - part Amundi Indicia France a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Actions France - part Amundi Indicia France distribue son résultat net et capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions françaises.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,24%* TTC de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

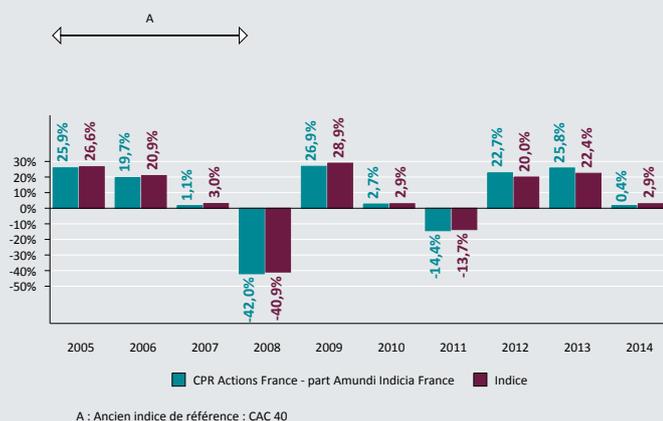
*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2014. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de ce FCP, disponible à l'adresse www.cpr-am.fr ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

Performances passées



- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.
- La SICAV a été créée en 1992 et transformée en FCP le 26 mars 2013.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Actions France - part Amundi Indicia France créée en 2013. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.fr.
- L'indicateur de référence est : CAC 40 jusqu'en 03/08 puis SBF 120 NR.
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en euro.

Informations pratiques

www.cpr-am.fr

- Nom du dépositaire : Caceis Bank France.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories de parts) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion de portefeuille: CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
- Ce FCP est éligible au PEA. A compter du 1 janvier 2005, le FCP est éligible à l'abattement pour durée de détention, visé à l'article 150-0 D du CGI, relatif aux plus-values de cessions de parts et/ou actions d'OPC. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.fr et/ou dans le prospectus du FCP.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréé en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 juin 2015.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,78%* TTC de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % TTC de la surperformance du FCP par rapport à la VR**.

**VR : Valeur de référence : 100% SBF 120

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de ce FCP, disponible à l'adresse www.cpr-am.fr ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les **frais courants** ont été **estimés** pour le premier exercice ou en raison d'un changement des frais anticipés par rapport à l'exercice précédent. Ils seront actualisés sur la base des frais du prochain exercice clos. Pour chaque exercice clos, le rapport annuel du FCP donnera le montant exact des frais encourus.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Performances passées

Votre FCP - part I ne dispose pas encore de données sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

- Ce FCP a été créé en 2013.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Actions France - part I créée en 2013. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.fr.
- L'indicateur de référence est : 100% SBF 120.
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en euro.

Informations pratiques

www.cpr-am.fr

- Nom du dépositaire : Caceis Bank France.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories de parts) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion de portefeuille: CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
- Ce FCP est éligible au PEA. A compter du 1 janvier 2005, le FCP est éligible à l'abattement pour durée de détention, visé à l'article 150-0 D du CGI, relatif aux plus-values de cessions de parts et/ou actions d'OPC. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.fr et/ou dans le prospectus du FCP.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 juin 2015.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE

■ Scénario économique/Politique de gestion

Janvier 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

2015 a démarré avec vigueur. Après avoir buté sur leurs résistances au second semestre 2014 et enregistré des à-coups très violents, les marchés actions ont repris le chemin de la hausse, portés par les décisions de la BCE du 22 janvier, annonçant un programme de rachats de titres souverains d'un montant très supérieur aux anticipations. La baisse du baril sous le seuil symbolique de 50USD et la poursuite de la baisse de l'euro ont continué de doper les performances. Toutefois, la situation s'est compliquée après l'élection d'Alexis Tsipras et les bombardements de Marioupol par les troupes pro-russes, poussant les Etats-Unis et l'Union européenne à menacer la Russie de nouvelles sanctions. Les indices ont consolidé, parfois violemment, sur certains compartiments du marché. La hiérarchie des performances pays porte clairement la marque du recul de l'euro, les grands pays exportateurs comme l'Allemagne signant la plus forte hausse. En termes de secteurs, l'exposition au cycle économique et la course aux rendements dominant les débats. L'automobile termine en tête avec une forte hausse des constructeurs allemands tandis que l'immobilier, profitant de son rendement élevé, affiche une performance de 14%.

Bilan des principales positions du mois

Sur le mois, CPR Action France réalise une performance de +7.37%, en retard de -0.58% par rapport à son indice de référence (+7.95%).

En termes de performance relative, le fonds a bénéficié de ses positions sur Valeo, Safran et Peugeot. A l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur BNP et Atos.

Perspectives pour le mois suivant

Le « quantitative easing européen » a bien eu lieu. Toutefois le doute persiste sur la possibilité d'une reprise cyclique. En effet, les performances des valeurs bancaires mesurent, en réalité, la foi des investisseurs dans l'efficacité du QE sur l'économie réelle, et il faut bien reconnaître que ces dernières restent très en retard. La réussite du QE viendra avant tout des réformes de structures, entre les mains des gouvernements des pays-membres de l'Union.

Dans ce contexte, nous ne changeons pas de stratégie et gardons un portefeuille équilibré, en privilégiant les entreprises ayant l'une des caractéristiques suivantes :

- visibilité sur le carnet de commandes,
- exposition favorable à la baisse de l'euro et à la hausse du dollar,
- exposition favorable à la baisse du pétrole,
- en restructuration, sans pour autant être trop cyclique,
- taux de rendement élevé.

Février 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

Les indices européens ont continué de profiter de l'annonce du QE de la BCE fin janvier. Après +7,95% en janvier, le SBF120 progresse de +7.31% en février, permettant à l'indice français d'afficher une performance historique sur les 2 premiers mois de l'année avec +15.84%. Cette performance historique se retranscrit sur la quasi-totalité des indices nationaux (+15,9% pour le CAC 40 et le DAX), bien que l'IBEX confirme sa sous-performance de janvier (+5,5% en février et +8,7% depuis le 31/12/14). A l'image de janvier, les Etats Unis ne bénéficient pas d'une telle dynamique, avec un S&P en hausse de +3,7% en février et +2,2% depuis le 31/12/2014.

En se penchant plus en détail sur les mouvements de février, il convient de constater que tous les secteurs ont réalisé une performance positive. Les écarts sont toutefois particulièrement significatifs entre les 3 plus fortes hausses (Banque +14.55%, Autres financières +10.78 et automobile +10.03%) et les 3 plus faibles (Biens de consommation courante +2.52%, Services aux collectivités +2.55%, Alimentation +3,26%).

Bilan des principales positions du mois

Sur le mois, CPR Action France réalise une performance de +7.30%, en ligne avec son indice de référence (+7.30%).

En termes de performance relative le fonds a bénéficié de ses positions sur Lectra et Ekinops. A l'inverse le fonds a pâti de ses sous pondérations sur Atos et Hermes. Le fonds a pris ses bénéfices sur Vinci, Valeo et Ingenico pour réinvestir dans Eramet, Bouygues et Technicolor

Perspectives pour le mois suivant

Le marché actions euro monte trop vite, sans retracement, tiré par les flux qui se réorientent, en sortant des actions américaines pour se réinvestir sur la zone euro. Les objectifs de cours sont souvent dépassés, et les rehaussements se font d'avantage en « revisant » les taux d'actualisation qu'en ajustant la croissance des bénéfices. Toutefois, les investisseurs semblent rester prudents, les derniers mouvements de hausse du mois se faisant plutôt sur les valeurs de croissance que sur les entreprises « value ».

Dans ce contexte, les objectifs « techniques » semblent primer sur les paramètres fondamentaux, et les marchés pourraient valider un « équivalent CAC » autour de 5050 points avant de s'interroger sur la suite. Si ce scénario devait arriver nous serions amenés à couvrir au moins 5% du portefeuille. En termes de sélection de titres, nous ne modifions pas la stratégie du mois dernier, mais nous essayons de prendre nos bénéfices sur les annonces.

Mars 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

Les indicateurs de confiance publiés au mois de mars témoignent de l'idée qu'un redémarrage lent de l'activité est à l'œuvre en zone euro. Pour la Banque Centrale Européenne (BCE), le mois de mars a été l'occasion de démarrer son programme d'achat massif de titres de dette souveraine et de lancer une troisième opération de refinancement à long terme (TLTRO).

Les effets positifs du QE en Europe continuent de porter les indices et ni la crise en Ukraine, ni les échéances en Grèce ne pèsent durablement sur les marchés. Les valeurs américaines commencent à souffrir de l'appréciation du dollar et de la baisse du prix du pétrole, alors que, par ricochets les valeurs européennes commencent à bénéficier des anticipations de reprise et de l'afflux de liquidité d'un bord vers l'autre de l'Atlantique. Simultanément, les analystes suivent la tendance en relevant leurs objectifs de cours.

Bilan des principales positions du mois

Sur le mois, CPR Action France réalise une performance de +1.87%, en avance de +0.06% par rapport à son indice de référence (+1.81%).

En termes de performance relative, le fonds a bénéficié, de ses positions sur Eiffage, Scor et Technicolor. A l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur Figeac Aero, EDF ou Orange. Durant la période le fonds a pris ses bénéfices sur Valeo, Hermès, et Plastic Omnium pour se repositionner sur Haulotte, Trigano et Euronext.

Perspectives pour le mois suivant

Les objectifs techniques priment toujours sur les paramètres fondamentaux et le marché butte sur de fortes résistances (« équivalent » des 5100 points sur le CAC). Parallèlement, les analystes suivent la tendance en relevant leurs objectifs de cours, considérant que :

- les taux d'intérêt resteront durablement bas,
- la croissance repartira
- les primes de risques devront encore être révisées à la baisse.

Dans ce contexte, l'extension des multiples de valorisation se poursuit, retrouvant « subrepticement les niveaux d'avant crise.

En conséquence, la probabilité d'un retournement de marché augmente, sachant que deux signaux devraient nous permettre de sonner l'alerte :

- l'arrêt des transferts de flux des actions américaines vers les actions européennes (actuellement 5Mds €/semaines)
- la remontée des taux directeurs de la FED, attendue en juin

Nous sommes bien conscients que les valorisations anticipent déjà de nombreuses bonnes nouvelles. Toutefois, tant que les transferts de flux continuent nous gardons notre exposition actuelle.

Avril 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

Les deux premières semaines du mois d'avril 2015 ont été marquées par de nouveaux sommets sur les indices européens, confortés à la fois par les indicateurs macroéconomiques, de bonnes publications d'entreprises et les propos de Mario Draghi excluant toute diminution du programme de rachat d'actifs.

Les choses se sont brutalement dégradées lors de la seconde quinzaine, suite à une remontée de l'euro face au dollar et à des prises de bénéfices importantes sur le marché obligataire. Le DAX a ainsi décroché de 600pts en deux séances. Sur le mois, l'indice affiche la plus mauvaise performance mensuelle (-4.2%), suivi de près par la Finlande. Deux exportateurs revendiqués. L'Espagne et l'Italie, qui avaient fortement progressé depuis le début de l'année, terminent en repli de -0.7% et -0.3%. Le secteur pétrolier a lui repris 5.9%, profitant de la hausse du cours de l'or noir, tandis que les financières ont fortement corrigé

Bilan des principales positions du mois

Sur le mois, CPR Action France réalise une performance de +0.98%, en avance de +0.16% par rapport à son indice de référence (+0.81%).

En termes de performance relative, le fonds a bénéficié de ses positions sur les valeurs moyennes comme Norbert Dentressangle (racheté par XPO Logistics), Figeac et Haulotte Group. A l'inverse, il a pâti de ses positions sur Axa Eramet et Vinci. Durant la période nous avons pris nos bénéfices sur Peugeot, Vivendi, Natixis ou Haulotte. A l'inverse nous sommes revenus sur des entreprises ayant connu des difficultés récentes, mais ayant correctement publié comme Bic, BNP ou Publicis.

Perspectives pour le mois suivant

D'un point de vue microéconomique, la saison des publications bat son plein : les croissances de chiffres d'affaires restent encore incertaines, tandis que les effets de change positifs, favorables pour les marges des entreprises, avaient été globalement sous-évalués. Les titres les plus vendus à découvert par les fonds spéculatifs ont été violemment rachetés lors des annonces. Au global, les résultats ressortent supérieurs aux attentes, validant ainsi les anticipations de début d'année. Pour la première fois depuis 3 ans les bénéfices sont révisés à la hausse : après avoir anticipé une croissance des résultats 2015 à 13% fin 2014, le consensus attend aujourd'hui 15.5%.

D'un point de vue marché, la « surchauffe » au-dessus de 5050 sur le CAC40 a été effacée dans les trois derniers jours du mois pour revenir sur les niveaux d'équilibre de fin mars suite aux interrogations sur les indicateurs macroéconomiques américains. Malgré les bons résultats, la probabilité de correction reste forte, sachant que le second des deux signaux d'alerte que nous avons identifiés le mois dernier (1/ hausse des taux directeurs de la FED, et 2/ arrêt des transferts de flux des actions américaines vers les actions européennes) commence à se matérialiser ; en effet les transferts de flux diminuent, passant de 4Mds par semaine en début de mois, à 800 millions la dernière semaine d'avril. Parallèlement l'Euro comme le pétrole entame une légère remontée.

Dans ce contexte, même si les dynamiques haussières restent d'actualité pour la fin de l'année, nous continuerons de prendre nos bénéfices durant la dernière phase des publications, en nous repositionnant marginalement sur les titres de moindre qualité, les plus en retard.

Mai 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

Alors que la Grèce tarde à se mettre d'accord avec ses créanciers sur le refinancement de sa dette, les taux d'Etat des autres pays européens se sont à nouveau tendus. L'incertitude grecque, combinée aux déceptions macro en Chine et aux US, a continué de peser sur la performance des marchés actions en mai. Le Stoxx 600 est le seul indice à progresser ce mois-ci (+0,6%), les autres indices européens s'affichant en contraction, avec -1,3% pour l'Euro Stoxx 50, -0,6% pour le CAC 40, -1,9% pour le DAX et -1,4% pour l'IBEX. Du côté des secteurs, la technologie portée par le mariage Alcatel/Nokia, ainsi que les semi-conducteurs ont porté le marché, tandis que le pétrole et l'immobilier, pénalisé par la hausse des taux, ont lourdement chuté.

Bilan des principales positions du mois

Sur le mois, CPR Actions France réalise une performance de +0.62%, en avance de +0.40% par rapport à son indice de référence (+0.22%).

En termes de performance relative, le fonds a bénéficié de ses positions sur les valeurs moyennes comme Orpéa, Figeac Aero ou Groupe Fnac. A l'inverse il a pâti de sa sous exposition sur les plus grandes capitalisations comme Essilor, Air Liquide ou Total. Durant la période, nous avons repris des positions sur Thales, GDF et Gaz Transport. A l'inverse nous avons pris des bénéfices sur Eurofins, Bolloré ou Unibail.

Perspectives pour le mois suivant

Il semblerait que ce ne soit donc pas le niveau des taux qui ait inquiété au marché action mais d'avantage la rapidité de leur remontée qui semble aujourd'hui enrayée par la BCE. Simultanément le mouvement technique de hausse du dollar, n'a pas été invalidé par une remontée de l'euro jusqu'à 1.10€. Malgré les interrogations sur les indicateurs macroéconomiques américains et chinois, les marchés sont revenus légèrement au-dessus de leur niveau d'équilibre de fin mars. Les bons résultats des entreprises, et les révisions de bénéfices qui se maintiennent à un niveau élevé (+14%) ont permis un retour des flux acheteurs après une seule semaine de sortie des capitaux de la zone européenne. Pour autant, l'attente de la remontée inexorable des taux US, en juin ou en septembre 2015, couplée aux multiples rebondissements de la crise grecque fragilise le marché à court terme. Nous restons donc d'avantage dans une stratégie de prise de bénéfices.

Juin 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

Alors qu'un accord semblait à portée de main début juin, la Grèce et ses créanciers ne sont pas parvenus à s'entendre jusqu'à aujourd'hui, entraînant une tension sur les taux d'Etats (10 ans synthétique passé de 1,05% fin mai à 1,33% fin juin) pénalisante pour la valorisation des marchés Actions. L'absence de dénouement du dossier grec en juin a provoqué une baisse importante sur le mois écoulé, avec -4,6% pour le Stoxx 600, -4,1% pour l'Euro Stoxx 50. Les marchés d'Europe du sud et les banques ont été, logiquement, les plus touchés par cette correction de toute fin de période même si toutes les places européennes ont terminé en territoire négatif. Il n'en demeure pas moins que les indices européens affichent une très belle performance sur le 1^{er} semestre 2015, avec un notamment un indice Stoxx 600 qui surperforme le S&P 500 (+11,3% vs +0,2%).

Bilan des principales positions du mois

Sur le mois, CPR Action France subit une baisse de -3.85%, amortissant néanmoins de +0.33% la baisse de son indice de référence (-4.18%).

En termes de performance relative, le fonds a bénéficié de ses positions sur les valeurs moyennes comme Trigano, Rubis ou Scor. A l'inverse il a pâti de ses surpondérations sur GDF, Fnac ou Euronext. Durant la période, nous avons repris des positions dans le secteur media/télécom sur les entreprises pouvant être au cœur des opérations de fusions acquisitions (Iliad, Vivendi). A l'inverse, nous avons pris des bénéfices sur Natixis, Atos, Peugeot et Valeo.

Perspectives pour le mois suivant

Le marché reste totalement « englué » dans le dossier grec, allant même jusqu'à oublier la problématique de remontée des taux de la FED, et l'amélioration des indicateurs macro-économiques en zone euro.

Simultanément, les publications du deuxième trimestre 2015 débiteront mi-juillet, avec de probables bonnes surprises à prévoir du fait :

1/ de la reprise économique en Europe

2/ des changes et des matières premières, sachant que leur impact a pour l'instant été principalement observé sur les chiffres d'affaires au premier trimestre et non sur les résultats. Il est à noter par ailleurs que les parités de change moyennes sur le deuxième trimestre 2015 auront un impact légèrement plus favorable qu'au premier trimestre 2015.

Dans l'hypothèse où la Grèce ne sortirait pas de l'euro, nous devrions logiquement être sur des points d'entrée tout en privilégiant un style plus « value ».

Juillet 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

L'accord trouvé entre Athènes et ses créanciers avant la date fatidique du 20 juillet a permis aux indices européens de rebondir violemment après un mois de juin difficile, alors que l'euro est resté d'une remarquable stabilité face au dollar. La fin du mois a été marquée par la publication de très nombreux résultats, globalement bons, portés notamment par la baisse de l'euro qui continue de doper les marges. Inversement. Le retour des craintes sur les perspectives de croissance en Chine, accentué par l'accélération de la correction des marchés actions locaux, a également pesé sur les performances de secteurs et d'entreprises les plus exposés à cette

zone. Néanmoins, le consensus relève marginalement ses anticipations de croissances bénéficiaires pour 2015. Dans ce contexte les flux d'investissement vers les actions de la zone euro restent encore significatifs.

Bilan des principales positions du mois

Sur le mois, CPR Actions France réalise une performance 5.71%, en avance de 0.03% par rapport à son indice de référence (+5.68%).

En termes de performance relative, le fonds a bénéficié à la fois de ses positions sur Technicolor, Safran et Thales. A l'inverse il a pâti de ses surpondérations sur Renault et Elis. Durant la période, nous avons repris des positions sur Plastic Omnium, Exel industries et Paris Orleans. A l'inverse nous avons pris nos bénéfiques sur Valeo, Renault et Fnac.

Perspectives pour le mois suivant

Le marché actions de la zone euro libéré du dossier grec, et porté à la fois par les flux, et les publications de résultats repart à la conquête de ses points hauts du mois d'avril, sans pour autant les atteindre. Toutefois si l'aversion au risque avait réellement diminué, les marchés européens, dopés par les indicateurs avancés, auraient dû dépasser leurs points hauts. Il n'en a rien été. Nous avons plusieurs fois constaté la publication de bons résultats, salués par une baisse de 8% à 10% du titre en séance. La « camisole algorithmique » maintient le marché sous l'équivalent des 5200 points sur le CAC40.

Une fois la période de publications des résultats terminés, la macro-économie devrait reprendre ses droits. Les questions du ralentissement chinois et de la remontée de taux US vont revenir sur le devant de la scène. Dans ce contexte, les marchés émergents et autres producteurs de matières premières devraient continuer de souffrir. La différence de performances entre les valeurs cycliques « domestiques » et valeurs cycliques « globales » devrait également continuer à se creuser.

Nous nous attendons donc à une légère correction des marchés dans les 3 prochains mois, sans pour autant changer nos objectifs de fin d'année. De ce fait nous prendrons probablement nos bénéfiques sur les meilleurs performers du trimestre, pour mieux revenir d'ici la fin du 3eme trimestre.

Aout 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

La crise grecque à peine réglée, les problèmes ont rapidement resurgi sur les marchés, avec le ralentissement chinois qui a provoqué l'un des mois d'août les plus agités depuis la crise de 2009. La chute de l'ensemble des matières premières et la perspective d'une remontée imminente des taux US n'ont rien arrangé. Les résultats des sociétés, de bonne qualité grâce aux effets de change, ont été dans ce contexte inaudibles. Si les bonnes surprises n'ont pas été saluées, les déceptions ont, en revanche, été sanctionnées par de violents décrochages. La parité eurodollar a, comme en juillet, évolué de manière contre-intuitive. Alors que les taux américains sont sur le point de remonter, la crise d'une partie des émergents accrochés au dollar a lourdement pesé sur le dollar, qui a frôlé les 1.17 contre euro le 24 août.

D'un point de vue géographique, la pire performance est venue d'Amsterdam (-9.4%), dont l'indice a été fortement pénalisé par les décrochages d'Aegon et de Delta Lloyd. L'Allemagne, « plombée » par ses entreprises exportatrices et en particulier ses constructeurs auto, arrive en deuxième plus mauvais position. L'Espagne et l'Italie, moins impactées par les économies émergentes, résistent mieux.

Bilan des principales positions du mois

Sur le mois, CPR Actions France subit une baisse de -7.27%, amortissant malgré tout de +0.99% la chute de son indice de référence (-8.25%).

En termes de performance relative, le fonds a essentiellement bénéficié de ses positions sur les valeurs moyennes, notamment italiennes (Iren, Sixt, Saras) et de ses sous-pondérations sur les plus grandes capitalisations boursières allemandes (RWE, E.on, Deutsche Bank). A l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur les assureurs (Aegon, Delta Lloyds). Durant la période, nous avons pris nos bénéfiques sur Astaldi, FincoBank et Reply, et réinvesti sur Ryanair, Deutsche Annington et MunichRe.

Perspectives pour le mois suivant

Nous gardons notre scénario du mois dernier : face au ralentissement chinois, les marchés émergents et autres producteurs de matières premières devraient continuer de souffrir. La différence de performance entre les valeurs cycliques « domestiques » et valeurs cycliques « globales » devrait également continuer à se creuser. Dans ce contexte de forte volatilité et en l'absence d'investisseurs finaux, les marchés sont pilotés par le trading algorithmique qui joue systématiquement sur les supports et résistances issus de l'analyse technique au

détriment des fondamentaux. Ainsi un retour sur des niveaux de 4300 points sur le CAC n'est pas inenvisageable, avant un rebond vers les 5000 points pour la fin de l'année, renouant ainsi avec le même type de mouvement de marché que lors de la dernière grande crise asiatique de 1997. Dans ce contexte nous gardons notre expositions sur les petites et moyennes capitalisations, les plus exposées à une reprise de la zone euro, tout en restant attentifs aux valeurs les plus décotées pouvant faire l'objet d'OPA.

Septembre 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

Le mois de septembre a témoigné d'un nouvel accès de faiblesse des marchés. Après un début de mois sans tendance marquée, dans l'expectative de l'intervention de la FED sur ses taux directeurs, le consensus des intervenants de marché a décalé dans le temps ses anticipations de hausse de taux. Le discours de Janet Yellen a finalement cristallisé les inquiétudes des intervenants, qui ont interprété le statu quo par un risque de ralentissement l'économie mondiale, en partie dû à des craintes de *hard landing* chinois. Il aura fallu une semaine à la dirigeante de la FED pour corriger son message et confirmer la bonne santé de l'économie US, mettant de nouveau à l'ordre du jour d'ici la fin de l'année une hausse de ses taux directeurs.

Après la déception de la FED, le scandale Volkswagen qui aurait fraudé lors des tests de pollution de ses moteurs diesel, a renforcé le stress des marchés. Tout d'abord limité aux US, ce scandale s'est rapidement élargi à l'Europe et l'ensemble du secteur.

Concomitamment, les annonces de fusions acquisitions ont continué, avec des déclarations d'intérêt d'AB Inbev sur SabMiller, de Deutsche Wohnen sur Leg Immobilien ou enfin de Fnac sur Darty.

Bilan des principales positions du mois

En termes de performance relative, le fonds a essentiellement bénéficié de ses positions sur les valeurs petites et moyennes comme Trigano, Orpea, Rubis ou Clasquin.. A l'inverse le fonds a souffert de son expositions sur Natixis, Peugeot et CGG. Durant la période nous avons pris nos bénéfices sur Safran, Bic, Engie et Credit Agricole. A l'inverse nous avons renforcé nos positions sur Veolia et Michelin.

Perspectives pour le mois suivant

Face au ralentissement chinois qui mute en « crise émergente », nous devons faire face à une augmentation rapide de la volatilité, dans un contexte de retour du sentiment de déflation et d'effondrement de la thématique de croissance globale.

De ce fait, nous restons à l'écart des entreprises exposées aux marchés émergents et autres producteurs de matières premières, pour privilégier les entreprises cycliques « domestiques ». Les résultats du 3^{ème} trimestre des entreprises de la zone euro, qui commenceront à être publiés à la mi-octobre, devraient pourtant partiellement enrayer la volatilité du marché, et ceci malgré les résultats des entreprises américaines attendus avec une grande prudence.

En l'absence d'investisseurs finaux, les marchés restent pilotés par le trading algorithmique, qui joue systématiquement sur les supports et résistances issus de l'analyse technique au détriment des fondamentaux. Nous gardons conservons notre scénario : un second retour sur des niveaux de 4300 points sur le CAC40 n'est pas inenvisageable, avant un rebond vers les 5000 points pour la fin de l'année.

Octobre 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

Au mois d'octobre, la volatilité est restée particulièrement élevée sur les marchés actions. Alors que les publications de résultats du troisième trimestre n'ont pas constitué le catalyseur attendu, les banques centrales, au chevet des marchés, ont fait des promesses qui ont enclenché de violents rebonds. En Europe, comme dans la zone euro, les résultats marquent le pas après deux bons trimestres. Pour autant, la zone euro, qui résiste mieux, reste la seule région où les bénéfices par action devraient croître de façon significative sur l'année.

Bilan des principales positions du mois

En termes de performance relative, le fonds a profité rebond de l'automobile (Plastic omnium, Renault) ainsi que de la bonne tenue des valeurs moyennes comme Sartorius Stedim ou Figeac Aero. A l'inverse le fonds a été pénalisé par ses sous pondérations sur les valeurs exportatrices « globales » comme Pernod Ricard ou

ArcelorMittal. Durant la période nous avons principalement pris nos bénéfices sur Safran, Alstom et Solvay et repris des positions sur Lectra et Stef. Le bais « valeurs moyennes » est maintenue.

Perspectives pour le mois suivant

Les marchés restent dominés par le trading algorithmique, qui joue systématiquement sur les supports et résistances issus de l'analyse technique au détriment des fondamentaux. Or ces mouvements sont eux même pilotés par les promesses des banques centrales, ce qui laisse augurer du maintien d'une forte volatilité jusqu'à la mi-décembre. Néanmoins la zone 5000/5200 points (équivalent CAC) nous semble très difficilement franchissable d'ici à la fin de l'année.

Dans le cas où les promesses des banques centrales seraient tenues, nous arriverions normalement :

- à la fin d'un cycle psychologique pervers où toute mauvaise nouvelle économique est prise positivement au prétexte d'une assistance massive des banques centrales,
- à un découplage des politiques de la BCE, et de la FED permettant de continuer de faire glisser l'euro, dopant les résultats des exportateurs.

Dans cette attente nous resterons prudents face à un marché qui devrait rester volatile, en privilégiant les valeurs cycliques « domestiques », et les entreprises à forte visibilité, au détriment des entreprises exposées sur les matières premières et les marchés émergents, notamment d'Amérique du sud.

Novembre 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

La nouvelle hausse des marchés européens sur le mois de novembre conforte le rebond du marché du mois d'octobre. Après les tensions des mois d'août et septembre et le discours de Mario Draghi fin octobre, le marché se focalise sur la perspective d'une poursuite, voire d'une amplification du quantitative easing européen. En effet, le marché se montre plutôt optimiste quant aux futures annonces de la BCE lors de sa réunion du 3 décembre. La baisse des anticipations des estimations de croissance et d'inflation pour 2016, alimente l'espoir d'un geste de la BCE dès décembre.

De plus, Le consensus des investisseurs entrevoit une divergence des politiques de taux entre la zone euro et les Etats Unis avec un resserrement probable des taux américains d'ici la fin de l'année, entraînant des flux de réallocation vers la zone euro. Enfin d'un point de vue micro économique, les publications du troisième trimestre ont été plutôt décevantes avec des chiffres d'affaires inférieurs aux attentes, notamment de la part des valeurs cycliques, alors que les résultats nets sont en ligne avec le consensus. Dans le même temps, les opérations de fusions acquisitions sont restées très présentes (acquisition de Airgas par Air Liquide, rumeur de fusion Syngenta et K+S).

Bilan des principales positions du mois

En termes de performance relative, le fonds a profité de ses positions sur les valeurs moyennes comme Figeac Aero et Trigano. A l'inverse le fonds a été pénalisé par ses positions sur Vivendi et Sanofi. Durant la période sous revue nous avons pris nos bénéfices sur Airbus et Altran pour réinvestir partiellement sur Technicolor et Engie.

Perspectives pour le mois suivant

Notre conclusion du mois dernier reste toujours d'actualité : les mouvements des marchés restent pilotés par les promesses des banques centrales, ce qui laisse augurer du maintien d'une forte volatilité jusqu'à la mi-décembre. La zone 5000/5200 points (équivalent CAC) nous semble toujours difficilement franchissable d'ici à la fin de l'année.

Dans le cas où les promesses des banques centrales seraient tenues, nous arriverions normalement :

- à la fin d'un cycle psychologique pervers, où toute mauvaise nouvelle économique est prise positivement au prétexte d'une assistance massive des banques centrales,
- à un découplage des politiques de la BCE et de la FED, permettant de continuer de faire glisser l'euro, dopant les résultats des exportateurs.

Dans cette attente, nous resterons prudents face à un marché qui devrait rester volatile, en privilégiant les valeurs cycliques « domestiques », et les entreprises à forte visibilité, au détriment des entreprises exposées sur les matières premières et les marchés émergents, notamment d'Amérique du sud.

Décembre 2015

Faits marquants sur les marchés financiers

En l'absence de publication de résultats significatifs le marché action de la zone euro est resté dominé à la fois par les anticipations de relèvement de taux de la Fed, et les craintes générées par l'accélération à la baisse des prix des matières premières et leurs impacts sur les pays producteurs et plus généralement sur les pays émergents. Dans ce contexte, aucun secteur n'a pu terminer le mois sur une note positive. L'énergie a connu une de ses plus mauvaises performances mensuelles (-10%) suivi de près par la chimie et les industries de transformation (-8.5%). Seuls les services informatiques (-0.40%) et les services aux collectivités (-1.84%) ont moins mal résisté que les autres. En termes géographiques, les résultats des élections espagnoles conduisant à une impasse gouvernementale ont fait chuter le marché de -7.8%, tandis que le Portugal (+1.37%) et l'Irlande (-1.98%) termine en haut du podium. En dépit de cet état des lieux, les entreprises sont restées extrêmement actives en termes de fusion acquisition (Accor, Alstom...).

Bilan des principales positions du mois

En termes de performance relative, le fonds a profité de ses positions sur les valeurs moyennes comme Plastic Omnium, Technicolor ou Excel industries. A l'inverse le fonds a été pénalisé par ses positions sur Total, GTT ou BNP. Durant la période sous revue nous avons pris nos bénéfices sur Scor, Ingenico et Orange, pour réinvestir sur Iliad, Bouygues et Faurecia.

Perspectives pour le mois suivant

L'état des lieux pour le début de l'année 2016 sur la zone euro est le suivant :

- Les taux euros devraient rester bas malgré la remontée des taux US.
- La parité EUR/USD continue d'être favorable aux entreprises de la zone, mais la majorité du mouvement a déjà été réalisé. Le problème va maintenant se déplacer sur la parité CNY/EUR, où la croissance chinoise est en demi-teinte.
- Les matières premières se maintiennent sur les plus bas niveaux de l'année, mais l'accélération à la baisse des cours du pétrole engendre maintenant des déséquilibres, pénalisant les clients de la zone euro.
- En conséquence les analystes ont déjà fortement baissé leurs estimations de croissance bénéficiaire 2016 passant de 12% en juin 2015 à 9.4%.

Nous ne croyons pas à une rotation sectorielle durable dans le cadre d'un « effet janvier » privilégiant les matières premières et les expositions aux pays émergents. Dans ce contexte, nous continueront de privilégier les valeurs moyennes, les cycliques domestiques, et d'une façon générale les entreprises bénéficiant de mouvements de révisions positives des estimations de bénéfices.

■ Principaux mouvements du portefeuille

	Mouvements en euro	
	Acquisitions	Cessions
LAFARGEHOLCIM LTD	1459515,63	
FIGEAC AERO	1502838,34	
SAINT-GOBAIN	1510126,31	
UNIBAIL-RODAMCO	1518365,53	
EIFFAGE	1537568,27	
KERING	1548029,67	
AXA		-3016788,41
SAFRAN		-2825244,63
SCOR SE REGROUPEMENT		-2470490,64
ALCATEL - LUCENT ACT		-2223552,26
SCHNEIDER ELECT SE		-2201692,98

■ Performances

Durant la période sous revue, du 31/12/2014 au 31/12/2015, la performance du fonds s'établit à +14.06% versus +11.33% pour son indice de référence (SBF120) soit une sur performance de +2.73%

⊗ Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC et ne sont pas constantes dans le temps.

■ Mise en œuvre de techniques de gestion efficace de portefeuille (prêts/emprunts, pensions)

le fonds a effectivement utilisé sur l'exercice :

- Des techniques de gestion financière du portefeuille (prêts/emprunts et pensions)
- Des instruments dérivés

■ Utilisation d'instruments dérivés

Nous avons utilisé des instruments dérivés dans le cadre de couverture et d'exposition sur le risque de taux, actions ou de change .

■ Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (**)	9 194,12
Total des revenus	9 194,12
. Frais opérationnels directs	84,38
. Frais opérationnels indirects	
Total des frais	84,38

(**) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX
TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS DERIVES ET AUX TECHNIQUES
DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

340110

CPR ACTIONS FRANCE

31/12/2015

Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Code contrepartie

Libellé contrepartie

Techniques de gestion efficace

MLILGB3L

MERRIL LYNCH INTERNATIONAL LIMITED

340110

CPR ACTIONS FRANCE

31/12/2015

Garanties Financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Montant en Devise du
portefeuille

% de l'actif

Collatéral Cash

320 308,00

0,17%

340110

CPR ACTIONS FRANCE

31/12/2015

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

	Montant en Devise du portefeuille	% de l'actif
Exposition instruments financiers dérivés		
FUTURE	1 020 470,00	0,53%
Exposition Techniques de gestion efficace		
Prêts de titres	311 892,50	0,16%

VIE DE L'OPC SUR L'EXERCICE

Changements intervenus au cours de la période :

■ Modifications substantielles

Sans objet sur l'exercice

■ Autres modifications

➤ Depuis le **7 mai 2015**, les mentions relatives au dispositif légal américain FATCA ont été intégrées dans la documentation juridique de votre FCP.

« FATCA » (Foreign Account Tax Compliance Act) désigne un dispositif légal américain qui vise à renforcer la lutte contre l'évasion fiscale des contribuables « personnes américaines »⁽¹⁾ détenant des actifs financiers à l'étranger. Il impose aux institutions financières étrangères (« Foreign Financial Institutions » ou « FFI ») de déclarer leurs clients américains à l'administration fiscale américaine (l'IRS).

Ainsi, au titre de FATCA, toute institution financière non-américaine (« FFI »), au rang desquelles figurent les sociétés de gestion et organismes de placement collectif, est notamment soumise à des obligations déclaratives des avoirs et des revenus perçus par les contribuables « personnes américaines » et est amenée à appliquer, lorsque des informations requises n'auraient pas été fournies, une retenue à la source à un taux de 30% sur (i) certains revenus de source américaine (y compris, parmi d'autres types de revenus, les dividendes et les intérêts), (ii) le produit brut de la vente ou de la cession des avoirs de source U.S., et (iii) les revenus de source non-U.S. requalifiés en revenus de source U.S., sous le régime de « Foreign Passthru Payments ».

L'accord intergouvernemental (InterGovernmental Agreement ou « IGA ») conclu entre la France et les Etats-Unis d'Amérique prévoit un échange automatique d'informations entre les autorités fiscales françaises et américaines et évite ainsi dans certains cas, aux FFI françaises, réputées conformes à FATCA, d'appliquer la retenue à la source de 30%.

CPR AM ainsi que ses OPC⁽²⁾ se sont mis en conformité avec les obligations, au titre de FATCA, prévues dans l'IGA français pour les « institutions financières déclarantes » et ont été enregistrés à ce titre auprès de l'administration fiscale américaine.

Des mentions à destination des porteurs, comportant des précisions sur le dispositif légal américain FATCA ont été intégrées en date du 7 mai 2015 dans la rubrique « Indications sur le régime fiscal » des prospectus des OPC.

⁽¹⁾ L'expression " contribuable « personne américaine » " selon l'« Internal Revenue Code » américain désigne une personne physique qui est un citoyen ou un résident américain, une société de personnes ou une société créée aux Etats-Unis ou en vertu du droit fédéral américain ou d'un des Etats Fédérés américains, un trust si (i) un tribunal situé aux Etats-Unis aurait, selon la loi, le pouvoir de rendre des ordonnances ou des jugements concernant substantiellement toutes les questions relatives à l'administration du trust et si (ii) une ou plusieurs personnes américaines jouissent d'un droit de contrôle sur toutes les décisions substantielles du trust, ou sur la succession d'un défunt qui était citoyen ou résident des Etats-Unis.

⁽²⁾ Les FCPE sont « hors champ » de ce dispositif.

➤ Depuis le **7 mai 2015**, les mentions relatives aux « US persons⁽¹⁾ »/Loi américaine DODD Frank ACT ont également été intégrées dans la documentation juridique de votre FCP.

Les prospectus, DICIs et règlements des FCP « tous souscripteurs » dont CPR AM est société de gestion intégreront, à compter du 7 mai 2015, des mentions relatives aux « U.S. Persons », lesquelles découlent de la réglementation américaine Dodd Frank Act.

La loi Dodd Frank (« DFA ») impose un enregistrement aux Etats-Unis auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») à toute société de gestion, quelle que soit sa localisation, dès lors qu'elle remplit une des conditions suivantes : (i) dispose d'une implantation commerciale aux Etats-Unis ; ou (ii) possède au moins 15 clients et/ou investisseurs américains, directement ou au travers de fonds (2); ou (iii) gère au moins 25 millions de dollars attribuables à des clients et/ou à des investisseurs américains ; ou (iv) se présente de manière générale auprès du public aux États-Unis comme un « Investment Adviser » ou conseille des sociétés américaines enregistrées auprès de la SEC en tant que « investment companies » ou en tant que « business development companies »

La loi DFA prévoit une dispense d'enregistrement auprès de la SEC des gestionnaires non américains dans le cas où la société de gestion peut raisonnablement estimer qu'elle a moins de 15 clients et/ou investisseurs américains (concept dit de « reasonable belief »).

CPR AM se place dans le cadre de ce concept, lequel doit s'accompagner de mesures permettant de démontrer que des dispositions ont été prises pour ne pas que des porteurs « U.S. Persons » soient présents dans ses OPC.

Les dispositions prises par CPR AM sont notamment matérialisées par les mentions intégrées dans les prospectus, DICIs et règlements de ses FCP « tous souscripteurs ». Elles ont pour vocation de permettre à CPR AM de démontrer que des mesures ont été prises afin d'éviter la présence de porteurs résidents des Etats-Unis d'Amérique au sein des OPC. Ainsi, CPR AM ne sera pas soumis aux obligations d'enregistrement prévues par la DFA auprès de la SEC.

Pour information, des mentions équivalentes seront insérées dans la documentation juridique des SICAV et des FCPE après tenue respectivement des Conseils d'Administration et des Conseils de Surveillance pour acter ces points.

⁽¹⁾ Telle que définie par la réglementation américaine « Régulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« Securities and Exchange Commission » ou « SEC »). Cette définition figure dans le prospectus des FCP et/ou au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.fr. Par commodité, le terme « résidents des Etats-Unis d'Amérique » peut être utilisé.

⁽²⁾ La loi DFA précise que le nombre d'investisseurs américains dans un fonds se détermine par transparence et non plus au niveau du fonds comme par le passé.

INFORMATIONS SPECIFIQUES

▪ **Détention en OPC :**

La documentation juridique du FCP prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes du FCP.

▪ **Fonds et instruments du Groupe :**

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

▪ **Calcul du risque global :**

La méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement Général de l'AMF.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

▪ Droit de vote :

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.fr Télécopie : 01.53.15.70.70

▪ Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires :

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

▪ Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.fr.

▪ Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM :

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.fr.

▪ Informations relatives au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

CPR Asset Management met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet www.cpr-am.fr et dans le rapport annuel de l'OPC.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS/ANNEXES

MAZARS

**FCP
CPR ACTIONS FRANCE**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

FCP
CPR ACTIONS FRANCE

90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP CPR ACTIONS FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

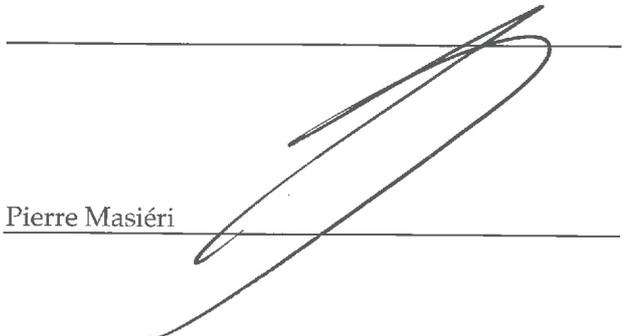
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 15 avril 2016

Le commissaire aux comptes

Mazars :

Pierre Masiéri



BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	193 286 709,28	194 155 698,59
Actions et valeurs assimilées	173 548 260,86	174 962 219,18
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	173 548 260,86	174 962 219,18
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	19 413 639,70	19 181 515,03
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	19 413 639,70	19 181 515,03
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	312 883,72	11 964,38
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	312 883,72	11 964,38
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	11 925,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 925,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	339 093,75	871 436,79
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	339 093,75	871 436,79
Comptes financiers	1 048 170,74	1 741 649,00
Liquidités	1 048 170,74	1 741 649,00
Total de l'actif	194 673 973,77	196 768 784,38

BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	172 705 164,81	182 512 417,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	4 657,38	3 363,09
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	17 942 928,27	9 754 476,64
Résultat de l'exercice (a, b)	3 463 734,98	4 274 285,96
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	194 116 485,44	196 544 542,71
Instruments financiers	11 910,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	11 910,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 910,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	545 578,33	224 241,67
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	545 578,33	224 241,67
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	194 673 973,77	196 768 784,38

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CAC 40 EUR 10 0116	1 020 470,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	113,94	4 158,38
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 876 170,47	6 738 535,13
Produits sur obligations et valeurs assimilées	45 283,23	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	9 194,12	50 893,43
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	5 930 761,76	6 793 586,94
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	84,38	3 666,03
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 846,92	12 764,02
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	2 931,30	16 430,05
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	5 927 830,46	6 777 156,89
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 236 368,92	2 277 790,23
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 691 461,54	4 499 366,66
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-227 726,56	-225 080,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	3 463 734,98	4 274 285,96

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les garanties reçues ou données sous forme d'espèces dans le cadre des opérations temporaires sur titres (prêts/emprunts de titres, collatéraux cash, pension livrées) sont inscrites à l'actif dans la rubrique « Liquidités ».

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

- part Amundi Indicia France : 1,196 % TTC
- part I : 0,70 % TTC

Commission de surperformance

Part Amundi Indicia France : néant

Part I : 20 % TTC sur l'actif net de la part de Performance supérieure à celle de l'indice SBF 120, réalisée par le FCP au cours de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée annuellement.

Elle est perçue même si la performance au cours de l'exercice est négative.

Lorsque le montant des rachats est supérieur à celui des souscriptions, la quote part de la provision sur commission de surperformance correspondant à ce montant (rachats moins souscriptions) est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'indice de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part Amundi Indicia France	Part I
Affectation du résultat net	Distribution	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	196 544 542,71	221 697 377,45
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 381 304,57	2 539 098,49
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 677 220,31	-24 339 407,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	25 396 773,71	19 449 889,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 553 175,91	-6 954 536,54
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	919 280,00	90 850,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-548 770,00	-1 249 915,00
Frais de transactions	-798 356,13	-842 420,51
Différences de change	-161 866,65	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 050 095,93	-13 573 989,55
Différence d'estimation exercice N	20 812 803,58	15 762 707,65
Différence d'estimation exercice N-1	-15 762 707,65	-29 336 697,20
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-11 910,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	-11 910,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-4 115 674,02	-4 771 770,41
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 691 461,54	4 499 366,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	194 116 485,44	196 544 542,71

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions	1 020 470,00	0,53
TOTAL Autres opérations	1 020 470,00	0,53

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 048 170,74	0,54
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 048 170,74	0,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	CHF						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	856 358,19	0,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
Créances	
Ventes à règlement différé	32 728,65
Dépôts de garantie en espèces	96 580,00
Coupons et dividendes en espèces	209 785,10
Total des créances	339 093,75
Dettes	
Frais de gestion	203 622,71
Collatéraux	320 308,00
Autres dettes	21 647,62
Total des dettes	545 578,33

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	6 112,723	2 381 304,57
Parts rachetées durant l'exercice	-72 783,205	-28 677 220,31
Solde net des souscriptions/rachats	-66 670,482	-26 295 915,74

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 236 368,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			2 071 791,36
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE	2 071 791,36
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			19 413 639,70
	FR0011096585	CPR EURO HIGH DIVIDEND I	3 852 411,73
	FR0012601169	CPR MIDDLE CAP FRANCE I	15 561 227,97
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	4 657,38	3 363,09
Résultat	3 463 734,98	4 274 285,96
Total	3 468 392,36	4 277 649,05

	31/12/2015	31/12/2014
CPR ACTIONS FRANCE AMUNDI INDICIA FRANCE		
Affectation		
Distribution	3 464 701,46	4 272 370,62
Report à nouveau de l'exercice	3 690,90	5 278,43
Capitalisation	0,00	0,00
Total	3 468 392,36	4 277 649,05
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	499 956,921	566 627,403
Distribution unitaire	6,93	7,54
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	41 127,30	25 328,70

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	17 942 928,27	9 754 476,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	17 942 928,27	9 754 476,64

	31/12/2015	31/12/2014
CPR ACTIONS FRANCE AMUNDI INDICIA FRANCE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	17 942 928,27	0,00
Capitalisation	0,00	9 754 476,64
Total	17 942 928,27	9 754 476,64

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net Global en EUR	221 697 377,45	196 544 542,71	194 116 485,44
Actif net en EUR	221 697 377,45	196 544 542,71	194 116 485,44
Nombre de titres	628 077,717	566 627,403	499 956,921
Valeur liquidative unitaire en EUR	352,97	346,86	388,26
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	0,00	35,88
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	9,76	17,21	0,00
Distribution unitaire en EUR sur résultat	7,73	7,54	6,93
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,031	0,00	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
SOLVAY	EUR	3 995	393 227,85	0,20
TOTAL BELGIQUE			393 227,85	0,20
FRANCE				
ADOCIA	EUR	722	52 864,84	0,03
AIR LIQUIDE	EUR	16 727	1 733 753,55	0,89
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	25 121	2 603 791,65	1,34
ALCATEL - LUCENT ACT	EUR	431 888	1 576 391,20	0,81
ALTEN	EUR	17 613	940 710,33	0,48
ALTRAN TECHNOLOGIES	EUR	21 325	263 150,50	0,14
ARKEMA	EUR	19 789	1 278 171,51	0,66
ATOS	EUR	5 889	456 103,05	0,23
AXA	EUR	333 442	8 412 741,66	4,33
BENETEAU	EUR	21 094	272 323,54	0,14
BIC	EUR	4 672	708 508,80	0,36
BIOMERIEUX	EUR	2 548	280 025,20	0,14
BLUE SOLUTIONS - W/I	EUR	9 100	188 825,00	0,10
BNP PARIBAS	EUR	178 288	9 311 982,24	4,80
BOUYGUES	EUR	47 115	1 721 817,68	0,89
CAP GEMINI	EUR	26 366	2 256 929,60	1,16
CARREFOUR	EUR	70 354	1 874 934,10	0,97
CEGID GROUP	EUR	10 804	562 888,40	0,29
CHRISTIAN DIOR	EUR	3 343	524 015,25	0,27
CIE DES ALPES	EUR	6 684	103 468,32	0,05
CLASQUIN	EUR	9 133	315 088,50	0,16
CNP	EUR	27 953	347 735,32	0,18
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	48 223	1 921 686,55	0,99
CREDIT AGRICOLE	EUR	190 422	2 071 791,36	1,07
DANONE	EUR	78 456	4 886 239,68	2,52
DASSAULT SYSTEMES	EUR	6 845	504 955,65	0,26
DBV TECHNOLOGIES	EUR	2 367	157 239,81	0,08
EIFFAGE	EUR	26 268	1 563 734,04	0,81
ELIOR	EUR	32 774	632 538,20	0,33
ENGIE SA	EUR	259 225	4 231 848,13	2,18
EURAZEO	EUR	7 013	445 325,50	0,23
EUROPCAR GROUPE	EUR	49 589	603 250,19	0,31
EXEL INDUSTRIES	EUR	7 410	461 643,00	0,24

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	21 057	779 319,57	0,40
FERMENTALG	EUR	16 638	99 994,38	0,05
FIGEAC AERO	EUR	88 101	2 137 330,26	1,10
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	13 616	530 547,44	0,27
GROUPE CRIT	EUR	10 787	614 211,78	0,32
GROUPE EUROTUNNEL REGROUPT	EUR	35 014	401 260,44	0,21
GUERBET	EUR	6 233	403 898,40	0,21
HAVAS EX HAVAS ADVERTISING	EUR	26 953	209 074,42	0,11
ID LOGISTICS GROUP	EUR	5 041	647 768,50	0,33
ILIAD	EUR	7 595	1 670 900,00	0,86
INGENICO	EUR	8 975	1 045 587,50	0,54
INNATE PHARMA	EUR	6 937	93 926,98	0,05
IPSEN	EUR	6 200	378 200,00	0,19
JACQUES BOGART	EUR	40 770	466 408,80	0,24
KERING	EUR	8 685	1 371 795,75	0,71
KLEPIERRE	EUR	35 490	1 454 735,10	0,75
Korian SA	EUR	7 795	262 535,60	0,14
LAGARDERE	EUR	38 492	1 058 914,92	0,55
LATECOERE	EUR	79 824	328 874,88	0,17
LECTRA	EUR	57 875	700 287,50	0,36
LEGRAND SA	EUR	14 795	772 299,00	0,40
L'OREAL	EUR	23 894	3 710 738,20	1,91
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	35 822	5 190 607,80	2,67
MAISONS FRANCE CONFORT	EUR	9 798	391 920,00	0,20
MERCIALYS	EUR	7 408	138 048,08	0,07
MICHELIN CAT.B	EUR	24 460	2 150 034,00	1,11
NATIXIS	EUR	248 577	1 296 826,21	0,67
NEXITY	EUR	14 588	595 263,34	0,31
NUMERICABLE SAS	EUR	10 705	358 617,50	0,18
ORANGE	EUR	324 818	5 029 806,73	2,59
ORPEA	EUR	25 257	1 863 461,46	0,96
PERNOD RICARD	EUR	8 472	891 254,40	0,46
PEUGEOT	EUR	101 739	1 648 680,50	0,85
PEUGEOT SA BS 04/2017	EUR	83 505	287 257,20	0,15
PIERRE & VACANCES	EUR	13 800	406 410,00	0,21
PLASTIC OMNIUM	EUR	39 613	1 161 849,29	0,60
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	8 227	504 973,26	0,26
REMY COINTREAU	EUR	3 929	259 353,29	0,13
RENAULT SA	EUR	31 430	2 911 360,90	1,50

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROTHSCHILD AND CO	EUR	23 873	561 015,50	0,29
RUBIS	EUR	21 643	1 513 494,99	0,78
SAFRAN SA	EUR	44 508	2 820 471,96	1,45
SANOFI	EUR	172 200	13 534 920,00	6,97
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	2 329	823 068,60	0,42
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	70 085	3 683 667,60	1,90
SCOR SE REGROUPEMENT	EUR	25 124	867 029,24	0,45
SEB	EUR	5 304	501 758,40	0,26
SOCIETE GENERALE SA	EUR	116 054	4 940 418,78	2,55
SOLUTIONS 30 SE	EUR	28 938	578 760,00	0,30
SOPRA STERIA	EUR	7 446	806 401,80	0,42
SR TELEPERFORMANCE	EUR	24 607	1 907 042,50	0,98
STEF	EUR	8 217	522 272,52	0,27
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	EUR	52 411	904 613,86	0,47
TECHNICOLOR ACT RGPT	EUR	163 101	1 219 995,48	0,63
TECHNIP	EUR	12 878	588 975,33	0,30
THALES	EUR	45 118	3 117 653,80	1,61
TOTAL	EUR	343 910	14 191 446,15	7,30
TOTAL SA RTS 06-01-16	EUR	343 910	0,00	0,00
TRIGANO SA	EUR	17 361	977 424,30	0,50
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	16 111	429 680,37	0,22
UNIBAIL-RODAMCO	EUR	13 557	3 177 760,80	1,64
VALEO	EUR	19 294	2 750 359,70	1,42
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	105 087	2 297 727,26	1,18
VINCI (EX SGE)	EUR	39 093	2 311 960,02	1,19
VIVENDI	EUR	157 544	3 128 823,84	1,61
TOTAL FRANCE			165 647 548,53	85,34
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL S.A.	EUR	10	38,97	0,00
TOTAL LUXEMBOURG			38,97	0,00
PAYS-BAS				
AIRBUS GROUP	EUR	89 771	5 565 802,00	2,87
EURONEXT NV - W/I	EUR	22 952	1 085 285,32	0,56
TOTAL PAYS-BAS			6 651 087,32	3,43
SUISSE				
LAFARGEHOLCIM LTD	CHF	18 513	856 358,19	0,44
TOTAL SUISSE			856 358,19	0,44
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			173 548 260,86	89,41
TOTAL Actions et valeurs assimilées			173 548 260,86	89,41

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CPR EURO HIGH DIVIDEND I	EUR	26,411	3 852 411,73	1,98
CPR MIDDLE CAP FRANCE I	EUR	152,112	15 561 227,97	8,02
TOTAL FRANCE			19 413 639,70	10,00
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			19 413 639,70	10,00
TOTAL Organismes de placement collectif			19 413 639,70	10,00
Créances représentatives de titres prêtés				
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL S.A.	EUR	80 034	311 892,50	0,16
TOTAL LUXEMBOURG			311 892,50	0,16
TOTAL Créances représentatives de titres prêtés			311 892,50	0,16
Indemnités sur titres prêtés				
			991,22	0,00
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 EUR 10 0116	EUR	22	-11 910,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-11 910,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			-11 910,00	-0,01
TOTAL Instruments financiers à terme			-11 910,00	-0,01
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	11 925	11 925,00	0,01
TOTAL Appel de marge			11 925,00	0,01
Créances			339 093,75	0,17
Dettes			-545 578,33	-0,28
Comptes financiers			1 048 170,74	0,54
Actif net			194 116 485,44	100,00

CPR ACTIONS FRANCE AMUNDI INDICIA FRANCE	EUR	499 956,921	388,26
--	-----	-------------	--------